



**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

**EACEA/2021/15/TA2f/AD7/Expert en technologies de l'information et de la communication (TIC) – Administrateur**

**Procédure de sélection externe en vue d'établir deux listes de réserve:**

- 1) EACEA/2021/15 a/TA2f/AD7/ICT Expert en TIC - analyse des exigences opérationnelles**
- 2) EACEA/2021/15 b/TA2f/AD7/ICT Expert en TIC - gestion des données**

**Agent temporaire (2f) AD7**

Lieu: Bruxelles

Emplois disponibles à partir de: immédiatement

**Date limite de dépôt des candidatures: 08/10/2021 à 12 h 00 (midi), HEC**

Basée à Bruxelles, l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA) contribue à la gestion de plusieurs programmes.

En coopération avec six directions générales de la Commission européenne, l'EACEA a le privilège de gérer la mise en œuvre de quatre des programmes de financement phares de l'Union européenne: Erasmus+, Europe créative, Citoyens, égalité, droits et valeurs, et Corps européen de solidarité.

Depuis 2006, l'EACEA est un catalyseur de projets dans les domaines suivants: éducation, formation, jeunesse, sport, médias, culture, solidarité, citoyenneté et valeurs. L'EACEA œuvre à la promotion de l'innovation dans ces domaines au nom de la Commission européenne et toujours dans un esprit de coopération transfrontalière et de respect mutuel.

En tant qu'organisation moderne et professionnelle, l'EACEA s'efforce de travailler dans un esprit d'équité et de transparence, de respecter les normes en matière d'égalité d'accès et de traitement et de soutenir les projets qui montrent le meilleur de l'Europe.

Travailler à l'EACEA, c'est endosser un rôle au cœur de la gestion des projets européens. Avec un effectif de plus de 400 personnes et plus de 20 nationalités de l'UE, l'EACEA est un lieu de travail dynamique, ouvert et international, et aussi le mieux placé pour servir les citoyens européens et donner les moyens d'agir aux citoyens de demain.

Pour plus d'informations sur l'Agence, veuillez consulter notre site web: <https://www.eacea.ec.europa.eu>

Cette procédure de sélection externe vise à constituer deux listes de réserve, avec six lauréats visés par domaine:

- 1. Gestion de projets et de services avec accent sur la spécification et l'analyse des exigences opérationnelles (six lauréats recherchés)**
- 2. Gestion de projets et de services avec accent sur la gestion des données, des informations et des connaissances (six lauréats recherchés)**

**NB: les candidats ne peuvent postuler que dans un seul domaine.**

## **I. DESCRIPTION DES TÂCHES**

Le ou les candidats sélectionnés seront responsables de la coordination et de la gestion des projets et services informatiques, et rendront compte à l'un des membres de l'équipe de direction des unités de recrutement. Le ou les candidats sélectionnés seront responsables de la portée, de la planification, de l'exécution et du suivi des projets informatiques afin de respecter le calendrier et le budget définis, et ils géreront les relations entre les équipes techniques et l'Agence au niveau du projet. En tant qu'expert(s) en TIC, le ou les candidats sélectionnés devront:

### **Gestion de projets et de services:**

- définir, planifier et coordonner l'exécution de projets en appliquant efficacement les procédures de gestion de projet pertinentes et la gouvernance informatique de l'Agence;
- définir, mettre en place et contribuer à la fourniture de services informatiques en tant que gestionnaire de services, gestionnaire de changement ou expert en services en appliquant les processus ITIL pertinents et la gouvernance informatique de l'Agence;
- valider la qualité des livrables de projets / services et s'assurer que les procédures d'acceptation sont en place et conformes aux dispositions contractuelles d'acceptation et de paiement des livrables;
- gérer les contrats et les ressources financières allouées aux projets/services en préparant des estimations de coûts, en appliquant les pratiques recommandées de l'Agence en matière de gestion budgétaire, en contrôlant les dépenses et en assurant la passation rapide et efficace des marchés de services nécessaires;
- contribuer aux marchés publics en participant à la préparation des appels d'offres, agir en tant que membre des panels d'évaluation et contribuer à la préparation des contrats et à la négociation des offres;
- gérer les aspects de sécurité du projet/service conformément à la politique, aux normes et aux lignes directrices applicables en matière de sécurité informatique;
- contribuer à la préparation du budget financier de l'unité en tenant compte des besoins dans le domaine de responsabilité;
- participer à la gestion de l'équipe, en collaboration avec l'équipe de direction de l'unité;
- accomplir d'autres tâches liées au poste.

Le candidat devrait être prêt à passer aisément d'une tâche à l'autre entre les projets et les services, à travailler de manière ciblée et à coopérer harmonieusement avec plusieurs équipes informatiques et opérationnelles de l'Agence. Il doit être capable de gérer plusieurs missions tout en respectant les délais.

### **1. Gestion de projets et de services avec accent sur la spécification et l'analyse des exigences opérationnelles**

Outre la gestion de projets et de services, les candidats sélectionnés devront, en tant qu'experts en TIC dans ce domaine:

- collaborer avec les parties prenantes internes et les contractants externes pour définir les livrables de projets/services en tenant compte des exigences comprises et définies de manière appropriée;
- entretenir une liaison étroite avec les unités opérationnelles pour comprendre leurs besoins et processus, et identifier les opportunités en vue d'améliorer leurs opérations grâce à l'utilisation des technologies de l'information;
- contribuer à la définition, la fourniture et la gestion de solutions de TI efficaces, de qualité et d'un rapport coût-efficacité avantageux afin de répondre aux besoins de l'Agence;
- contribuer à la rationalisation et à l'harmonisation des processus opérationnels;

- assurer la cohérence des solutions proposées et mises en œuvre au niveau local par rapport à l'environnement informatique interne;
- stimuler l'innovation (solutions, technologies, méthodes, outils).

## **2. Gestion de projets et de services avec accent sur la gestion des données, des informations et des connaissances**

Outre la gestion de projets et de services, les candidats sélectionnés devront, en tant qu'experts en TIC dans ce domaine:

- mener et contrôler les activités de modélisation des données, y compris la modélisation des données d'entreprise, le dictionnaire des données et les artefacts d'architecture connexes, gérer et tenir à jour l'inventaire des actifs de données;
- créer des conceptions architecturales;
- améliorer les modalités de collecte, d'utilisation, de gestion et de publication des données de l'Agence;
- améliorer la qualité des données et les mesures;
- veiller à ce que les données soient disponibles, fiables, cohérentes, accessibles, sécurisées et opportunes pour soutenir la mission et les activités de l'Agence;
- définir et mettre en œuvre les politiques de gouvernance des données et de qualité des données;
- travailler avec les fournisseurs de solutions internes et externes (prestataires de services et services informatiques de la Commission européenne) pour concevoir, mettre en œuvre et soutenir les solutions de données et de flux de travail de bout en bout;
- comprendre et appliquer la modélisation dimensionnelle;
- suivre les évolutions technologiques et appliquer des solutions innovantes aux besoins opérationnels actuels.

## **II. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**

Pour être jugés admissibles à la procédure de sélection, les candidats doivent satisfaire aux critères formels suivants avant la date limite de dépôt des candidatures:

### **A. Conditions générales:**

- être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne;
- jouir de ses droits civiques en tant que citoyen;
- avoir rempli toutes les obligations requises par la loi concernant le service militaire;
- offrir les garanties de moralité requises pour l'exercice des fonctions envisagées<sup>1</sup>;
- être physiquement apte à remplir les tâches liées au poste;
- avoir une connaissance approfondie de l'une des langues de l'Union européenne et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues dans la mesure nécessaire à l'accomplissement des tâches.

Les candidats doivent donc avoir une connaissance d'au moins deux langues officielles de l'UE: l'une, au moins au niveau C1 (connaissance approfondie), et l'autre au moins au niveau B2 (connaissance satisfaisante). Veuillez noter que les niveaux minimaux requis ci-dessus s'appliquent à chaque compétence linguistique (expression orale, expression écrite,

<sup>1</sup> Avant d'être recrutés, les candidats retenus devront produire un extrait de casier judiciaire vierge.

compréhension écrite et compréhension orale) requise dans le formulaire de candidature. Ces compétences correspondent au cadre européen commun de référence pour les langues (<https://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr>).

Dans le cadre de ces procédures de sélection, nous nous référerons aux langues de la manière suivante.

- Langue 1: la langue évaluée lors de l'entretien.
- Langue 2: la langue utilisée pour la sélection sur titres («Talent Screener»/«Évaluateur de talent»), l'épreuve écrite, l'entretien, et pour la communication entre l'EACEA et les candidats ayant présenté une candidature valable. La langue 1 peut être l'une des 24 langues officielles de l'UE mais doit être différente de la langue 2. La langue 2 doit être l'anglais ou le français. Dans l'intérêt du service, les candidats retenus recrutés pour ces domaines particuliers sont tenus d'avoir une connaissance satisfaisante (niveau B2 minimum) de l'anglais ou du français. Si la connaissance d'autres langues peut constituer un avantage, les candidats retenus utiliseront principalement l'anglais ou le français dans le cadre de leur travail (communication interne ou avec les parties prenantes externes; rédaction de cahiers de charges et de rapports; analyse de produits et d'environnements informatiques). Une connaissance satisfaisante de l'une de ces langues est donc essentielle. L'anglais est largement utilisé dans les réunions et pour la communication avec les autres services de l'Agence et avec les parties prenantes externes. Plus généralement, l'anglais est la langue couramment utilisée dans le domaine de l'informatique et dans toutes les organisations et tous les forums internationaux. En outre, les activités d'apprentissage et de développement dans les sous-domaines informatiques visés par ces procédures de sélection ne sont disponibles qu'en anglais (notamment pour la sécurité informatique). La connaissance du français est pertinente à des fins de communication interne.

Par ailleurs, l'utilisation de la langue 2 pour la rubrique «Talent Screener»/«Évaluateur de talent» est également justifiée dans la mesure où cette rubrique fait l'objet d'une appréciation comparative par le jury: elle est utilisée comme document de référence lors de l'entretien et à des fins de recrutement lorsqu'un candidat est retenu. C'est donc dans l'intérêt du service et des candidats que ces derniers sont invités à remplir la rubrique «Talent Screener»/«Évaluateur de talent» dans leur langue 2.

## **B. Conditions spécifiques:**

### **a) Qualifications**

- Posséder un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires sanctionné par un diplôme lorsque la durée normale desdites études est de quatre années ou plus; Le diplôme devrait être obtenu dans l'un des domaines suivants: informatique; architecture de l'information; statistiques; science des données; ingénierie; ingénieur de gestion, mathématiques;

OU

- Posséder un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires d'au moins trois ans, sanctionné par un diplôme dans l'un des domaines suivants: informatique; architecture de l'information; statistiques; science des données; ingénierie; ingénieur de gestion, mathématiques; et avoir en plus une expérience professionnelle d'au moins un (1) an<sup>2</sup>.

### **b) Expérience professionnelle**

Au moins six ans d'expérience professionnelle dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, dont au moins trois ans dans le domaine choisi. L'expérience

---

<sup>2</sup> Seuls les titres délivrés dans les États membres de l'UE (ou faisant l'objet de certificats d'équivalence délivrés par les autorités compétentes desdits États membres) seront pris en considération.

professionnelle doit être acquise après avoir satisfait aux exigences minimales énoncées à la section II, chapitre B, point a) «Qualifications».

### **III. PROCÉDURE DE CANDIDATURE**

Les candidats sont encouragés à rédiger leur candidature en anglais afin de faciliter le processus de sélection.

**NB: les candidats ne peuvent postuler que dans un seul domaine. Veuillez indiquer la référence exacte de la procédure de sélection dans votre candidature.**

Les candidats doivent présenter:

- un curriculum vitæ détaillé et à jour, conforme au modèle de **CV Europass**<sup>3</sup>,
- **une lettre de motivation** dans laquelle ils exposent leur intérêt pour le poste proposé (deux pages maximum),
- le **formulaire «Talent Screener»/«Évaluateur de talent»** dûment complété.

**NB: en cas de non-respect de cette exigence, la candidature sera rejetée.**

Les candidatures doivent être envoyées uniquement par courrier électronique via la boîte fonctionnelle dédiée:

[EACEA-HR-SELECTION@ec.europa.eu](mailto:EACEA-HR-SELECTION@ec.europa.eu)

**Date limite de dépôt des candidatures: les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 08/10/2021 à 12 h 00 (midi), HEC (veuillez tenir compte des fuseaux horaires).**

Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas attendre le dernier moment pour déposer leur candidature, car un encombrement exceptionnel de l'internet ou tout autre problème technique pourraient entraîner des difficultés à déposer la candidature. Le cas échéant, l'Agence ne peut être tenue responsable et les candidatures soumises après la date limite ou qui ne sont pas complètes, ne seront pas prises en considération par l'Agence.

Les pièces justificatives attestant des informations fournies dans la candidature seront demandées à un stade ultérieur de la procédure. Aucun document ne sera restitué aux candidats. Si, à un stade quelconque de la procédure, il est constaté que les informations fournies dans une candidature ont été falsifiées, le candidat sera exclu du processus de sélection.

### **IV. JURY**

Un jury sera nommé par le directeur de l'EACEA et composé d'au moins trois membres, dont un membre désigné par le comité du personnel de l'Agence.

Les travaux et délibérations du jury sont strictement confidentiels. Les candidats ne devront en aucun cas contacter le jury, directement ou indirectement, au sujet de ce recrutement. L'autorité

---

<sup>3</sup> Le modèle de CV européen est disponible à l'adresse: <http://europa.eu/europass>

habilitée à conclure des contrats de travail se réserve le droit de disqualifier tout candidat qui ne respecterait pas ces instructions.

## **V. PROCÉDURE DE SÉLECTION**

### **1. Vérification des conditions d'admissibilité**

Les conditions d'admissibilité définies à la section II «Critères d'admissibilité» seront vérifiées au regard des données fournies par les candidats dans leur candidature. L'autorité habilitée à conclure les contrats de travail vérifiera si vous remplissez les conditions générales d'admissibilité visées au chapitre A, section II, tandis que le jury vérifiera le respect des conditions spécifiques d'admissibilité visées au chapitre B, section II, «Conditions spécifiques: qualifications et expérience professionnelle».

### **2. Sélection sur titres**

La sélection sur titres s'effectuera uniquement pour les candidats jugés admissibles, comme décrit ci-dessus, sur la base des informations fournies par les candidats dans le formulaire «Talent Screener»/«Évaluateur de talent». Pour chaque domaine, le jury attribuera à chaque critère de sélection un facteur de pondération reflétant son importance relative (de 1 à 3) et chaque réponse du candidat se verra attribuer une note de 0 à 4. Les notes obtenues seront alors multipliées par le facteur de pondération fixé pour chaque critère et additionnées afin d'identifier les candidats dont le profil correspond le mieux aux tâches à accomplir.

Veillez consulter l'annexe I pour la liste des critères par domaine.

Seuls les candidats ayant obtenu les meilleures notes globales lors de la sélection sur titres seront invités à l'étape suivante.

### **3. Épreuve écrite**

Le nombre de candidats invités à passer l'épreuve écrite correspondra au maximum à cinq fois le nombre de lauréats visés<sup>4</sup> pour chaque domaine. Si vous avez obtenu l'une des meilleures notes globales à l'issue de la sélection sur titres, vous serez invité à l'épreuve écrite.

L'épreuve écrite, qui se déroulera en anglais ou en français (langue 2), visera à évaluer les capacités rédactionnelles des candidats, leurs connaissances spécifiques liées au profil, leur capacité d'analyse et de résolution de problèmes, ainsi que leur aptitude à fournir un travail de qualité et des résultats. L'épreuve écrite sera notée sur 50, la note minimale requise étant de 30.

### **4. Entretien**

Un maximum de 15 candidats retenus par domaine<sup>5</sup>, les mieux notés à l'issue de l'épreuve écrite, seront invités à l'entretien.

L'entretien permettra d'évaluer l'aptitude des candidats à exercer les fonctions décrites à la section I du présent avis, leurs connaissances et leur expérience professionnelles, leurs connaissances spécifiques liées au profil, leur potentiel d'évolution dans la fonction à pourvoir et dans d'autres

---

<sup>4</sup> Au cas où plusieurs candidats auraient obtenu la même note pour la dernière place disponible, ils seront tous invités à l'épreuve écrite.

<sup>5</sup> Au cas où plusieurs candidats auraient obtenu la même note pour la dernière place disponible, ils seront tous invités à l'entretien.

fonctions à l'avenir, leur motivation, leur niveau de compétences linguistiques et leurs connaissances de l'Union européenne.

L'entretien sera noté sur 50, la note minimale requise étant de 30.

L'entretien sera en anglais ou en français (langue 2). Certaines questions seront posées dans la langue 1. Les autres langues indiquées par les candidats dans leur candidature pourront également être évaluées lors de l'entretien.

NB: l'épreuve écrite et l'entretien pourront être organisés à Bruxelles ou à distance, en fonction de la situation liée à la COVID-19. Les candidats seront informés en conséquence.

Les modalités techniques concernant l'épreuve écrite et l'entretien seront communiquées ultérieurement aux candidats.

## **5. Listes de réserve**

Après vérification des pièces justificatives des candidats, le jury établira une liste de réserve pour chaque domaine, sur laquelle figureront les candidats admissibles qui ont obtenu les meilleures notes globales à l'issue de l'entretien, à concurrence du nombre de lauréats visés<sup>6</sup>. Les noms seront mentionnés par ordre alphabétique.

Le fait d'être inscrit(e) sur une liste de réserve ne constitue pas une garantie de recrutement. Le recrutement dépendra de la disponibilité des postes et du budget. La liste de réserve sera valable jusqu'au 31/12/2023. L'EACEA peut décider d'étendre la validité de la liste de réserve.

## **VI. ENGAGEMENT ET CONDITIONS D'EMPLOI**

Le candidat retenu<sup>7</sup> est engagé en tant qu'agent temporaire, conformément à l'article 2, point f) du régime applicable aux autres agents de l'Union européenne (RAA), au grade AD7. Le contrat de travail est conclu pour une durée déterminée de 2 ans. Ce contrat peut être renouvelé pour une année supplémentaire. Tout renouvellement ultérieur de cet engagement sera à durée indéterminée.

Le traitement mensuel de base d'un agent temporaire de grade AD7 (premier échelon) s'élève à 6 294,84 EUR. En plus du traitement de base, les membres du personnel peuvent prétendre à différentes allocations, telles que l'allocation de foyer, l'indemnité de dépaysement (16 % du traitement de base), l'allocation pour enfant à charge et l'allocation scolaire. La rémunération est soumise à un impôt de l'Union prélevé à la source et les membres du personnel sont exonérés de l'impôt national.

Le lieu d'affectation est Bruxelles, en Belgique, où l'Agence a son siège.

Pour plus d'informations, veuillez consulter [le statut](#).

---

<sup>6</sup> Au cas où plusieurs candidats auraient obtenu la même note pour la dernière place disponible, ils seront tous admis à figurer sur la liste.

<sup>7</sup> Avant d'être engagés, les candidats retenus devront se soumettre à une visite médicale effectuée par les services médicaux de la Commission pour s'assurer qu'ils remplissent les conditions visées à l'article 12, point d) du régime applicable aux autres agents de l'Union européenne.

## VII. *INFORMATION DES CANDIDATS*

Un accusé de réception sera envoyé à tous les candidats par courrier électronique pour confirmer la réception de leur candidature.

Tous les candidats seront informés en temps utile de la suite donnée à leur candidature et de leur convocation ou non à la procédure de sélection décrite ci-dessus. Ces notifications seront envoyées par courrier électronique.

Les candidats peuvent demander des éclaircissements sur le traitement de leur candidature en envoyant un courriel précisant la référence de la procédure de sélection concernée à l'adresse suivante:

[EACEA-HR-SELECTION@ec.europa.eu](mailto:EACEA-HR-SELECTION@ec.europa.eu)

## VIII. *DEMANDE DE RÉEXAMEN*

Si des candidats estiment qu'une erreur a été commise au cours de l'évaluation de leur profil, ils peuvent demander un réexamen de leur candidature en envoyant une demande dans ce sens dans les 10 jours ouvrables à compter de la date figurant sur le courriel/la notification de rejet, mentionnant le numéro de la procédure de sélection concernée, à l'intention du jury, à l'adresse suivante: [EACEA-HR-SELECTION@ec.europa.eu](mailto:EACEA-HR-SELECTION@ec.europa.eu).

Le jury réexamine la candidature et notifie sa décision au candidat dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de la réception de la lettre.

### • **Réclamation sur la base de l'article 90, paragraphe 2, du statut des fonctionnaires de l'Union européenne (statut)**

Les candidats peuvent introduire une réclamation sur la base de l'article 90, paragraphe 2, du statut, qui doit être envoyée au directeur de l'EACEA, Roberto CARLINI, par courrier électronique à l'adresse suivante

[EACEA-HR-SELECTION@ec.europa.eu](mailto:EACEA-HR-SELECTION@ec.europa.eu).

Le délai prévu pour ce type de procédure est de trois mois à compter de la date de notification de l'acte faisant grief au plaignant.

### • **Recours juridictionnel**

Les candidats peuvent introduire un recours juridictionnel conformément à l'article 270 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et à l'article 91 du statut. Pour plus de détails sur les modalités d'introduction d'un recours juridictionnel et la détermination des délais, veuillez consulter le site web du Tribunal de l'Union européenne (<https://curia.europa.eu>).

### • **Plainte auprès du Médiateur européen**

Comme tous les citoyens de l'Union européenne, les candidats peuvent déposer une plainte auprès du Médiateur européen. Avant d'introduire une plainte auprès du Médiateur européen, vous devez d'abord avoir entrepris les démarches administratives appropriées auprès des institutions et organes

concernés (voir ci-dessus). La saisine du Médiateur n'entraîne aucune prolongation des délais prévus pour l'introduction d'une réclamation administrative ou d'un recours juridictionnel.

Veillez consulter le site web du Médiateur européen (<https://www.ombudsman.europa.eu/fr/home>).

### **Protection des données**

L'Agence veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées conformément au règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données<sup>8</sup>, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE (texte présentant de l'intérêt pour l'EEE). La déclaration de confidentialité peut être consultée sur le site web de l'Agence, y compris les détails sur le droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel.

---

<sup>8</sup> JO L 295 du 21.11.2018, p. 39.

**Annexe I - Critères de sélection**

Le jury prend en compte les critères suivants pour la sélection sur titres:

**A. Gestion de projets et de services avec accent sur la spécification et l'analyse des exigences opérationnelles**

1. Excellentes compétences analytiques éprouvées dans le cadre de l'analyse et de la spécification des processus et exigences opérationnels.
2. Qualification professionnelle en gestion de projet attestée par une accréditation / certification / formation formelle (par exemple PM2, Prince2, PMI).
3. Qualification professionnelle en gestion de services attestée par une accréditation / certification / formation formelle (par exemple ITIL, Cobit).
4. Certification, études et/ou formation supplémentaires en rapport avec les tâches énumérées dans la description de poste.
5. Expérience professionnelle dans la gestion de projets complexes.
6. Qualités de direction, notamment la capacité d'inspirer les collègues, de stimuler les idées créatives, d'encourager le personnel, de fixer des objectifs et de donner un retour d'information constructif.
7. Expérience professionnelle acquise dans un environnement international et multiculturel.

**B. Gestion de projets et de services avec accent sur la gestion des données, des informations et des connaissances**

1. Excellentes compétences analytiques éprouvées dans le cadre de l'analyse des données.
  2. Qualification professionnelle en gestion de projet attestée par une accréditation / certification / formation formelle (par exemple PM2, Prince2, PMI).
  3. Qualification professionnelle en gestion de services attestée par une accréditation / certification / formation formelle (par exemple ITIL, Cobit).
  4. Qualification professionnelle en gestion de données attestée par une accréditation / certification / formation formelle (par exemple, CDMP, Certified Data Management Professional).
  5. Certification, études et/ou formation supplémentaires en rapport avec les tâches énumérées dans la description de poste.
  6. Expérience professionnelle dans les technologies de données telles que la gestion des données de référence (MDM), le renseignement commercial, l'exploration de données, la virtualisation des données, l'établissement de tableaux de bord et les outils connexes.
  7. Qualités de direction, notamment la capacité d'inspirer les collègues, de stimuler les idées créatives, d'encourager le personnel, de fixer des objectifs et de donner un retour d'information constructif.
9. Expérience professionnelle acquise dans un environnement international et multiculturel.